



MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

La Ministre

N/Réf. : CAB/CR/JFM/A-16-064295

Paris, le 16 DEC. 2016

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet, porté par votre municipalité, de création d'une maison d'accueil pour femmes isolées. Ce projet, la Maison des Cimes, est conçu comme un espace social d'insertion pour l'accompagnement des femmes, entre la sortie des centres d'hébergement temporaire et le logement autonome.

C'est avec la meilleure attention que j'ai pris connaissance de votre correspondance, dans laquelle vous sollicitez, pour ce projet expérimental, l'obtention d'un agrément en maison-relais de la part de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale d'Occitanie. Celle-ci avait en effet refusé d'accorder, par dérogation, un tel agrément à la structure, au motif que le type de public que vise la Maison des Cimes ne correspond pas au public prévu réglementairement dans une maison-relais.

Après examen attentif de la question par les services de la Direction générale de la Cohésion sociale, je vous confirme qu'un agrément en maison-relais ne pourrait être accordé à la Maison des Cimes au vu de son projet actuel. En effet, les établissements de ce type accueillent des personnes isolées et sans enfant, en situation de grande exclusion, et faisant l'objet d'obstacles lourds à l'accès au logement de droit commun.

Cependant, d'autres possibilités pourraient s'offrir à vous pour mener à bien ce projet. En effet, celui-ci s'apparente davantage à un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Ce serait dans ce cas auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ariège qu'il conviendrait de le présenter.

Monsieur Arnaud DIAZ
Maire de l'Hospitalet-près-l'Andorre
Mairie de l'Hospitalet
09390 L'HOSPITALET-PRES-L'ANDORRE

Dans la mesure où les maisons-relais, comme les CHRS, ne relèvent pas de la compétence de mon ministère, j'ai pris la peine de transmettre votre demande à Madame Emmanuelle COSSE, Ministre du logement et de l'habitat durable, afin que ses services puissent vous conseiller la meilleure solution pour faire aboutir ce beau projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Bien à vous.



Laurence ROSSIGNOL